

Juillet 2021

En bref

- Le mot de la bâtonnière
- Le mot du président de l'Association du Jeune Barreau de Laval
- À votre agenda
- Programme de mentorat
- Saviez-vous que...

— Le mot de la bâtonnière



Mot de la bâtonnière

C'est avec beaucoup de fierté que je débute mon mandat de bâtonnière pour la prochaine année.

Avant tout, il m'importe de souligner le travail accompli par notre bâtonnière sortante, Me Carole Tremblay et ce, dans un contexte très particulier de pandémie.

Aujourd'hui, lorsque je pose un regard sur mes 18 dernières années d'implication au sein du Barreau de Laval, je constate combien les avocats et les avocates de Laval sont des personnes généreuses, investies et engagées auprès de leur Barreau. D'ailleurs, plusieurs membres sont impliqués depuis toujours, souvent dans l'ombre, et ils continuent de le faire. La notoriété et les bons résultats du Barreau de Laval ne sont pas l'œuvre

d'une unique personne ou d'un bâtonnier à lui seul mais bien du travail d'une communauté, de tous ses membres qui donnent sans compter, que ce soit de leur temps, leur énergie ou même leur expérience, via différents comités. Merci à chacun d'entre vous, vous faites partie intégrante de notre succès à Laval.

Je vous présente maintenant notre conseil pour la prochaine année.

Premier conseiller : Me Marc Charland

Secrétaire : Me Martin Charest

Trésorière : Me Marie-Hélène Juneau-Voyer

Conseillère : Me Cassandra Cholette

Conseillère : Me Romi Bertrand

Je salue également le précieux travail de nos collaboratrices au Barreau de Laval, mesdames Dina Sannon et Silvana Senattore. Particulièrement cette année, le conseil est composé de membres assurant une représentativité professionnelle très diversifiée, constituant ainsi un atout important.

Thème du bâtonnat

C'est à l'aube du 30^e anniversaire du Barreau de Laval que j'amorce mon bâtonnat.

J'ai choisi comme thème « Un Barreau au diapason ». Pourquoi, direz-vous?

D'une part, au sens strict, puisque nous avons le privilège à Laval d'avoir un Chœur qui, espérons-le, pourra nous partager sous peu la richesse de son talent.

D'autre part, j'ai choisi un Barreau qui entend se mettre au diapason, abordé sous trois (3) principaux angles.

1. Virage technologique qui a été instauré dès la pandémie.

Nous avons été parmi les premiers à prendre un virage technologique, notamment par la tenue, en mode virtuel, de notre Assemblée générale

annuelle, de nos formations, de la Rentrée des Tribunaux, d'un mini-congrès de 6 heures de formation et d'un Cocktail de Noël bien animé. Nous sommes extrêmement privilégiés à Laval d'avoir une si bonne collaboration et de si bons liens avec nos juges coordonnateurs et coordonnateurs adjoints, tant à la Cour Supérieure qu'à la Cour du Québec, lesquels ont joué un rôle majeur durant la pandémie. Au nom du Barreau de Laval et en mon nom personnel, je tiens à remercier notre juge coordonnatrice à la Cour supérieure, madame la juge Christiane Alary, pour toutes ces belles années de collaboration et de soutien, mais également pour sa disponibilité, son accessibilité, son écoute et son ouverture. Vous allez nous manquer ! Bienvenue à madame la juge Chantal Châtelain, qui a débuté son mandat à titre de juge coordonnatrice à la Cour supérieure de Laval, le 1^{er} juillet 2021, et à qui j'assure le soutien et la collaboration du Barreau de Laval. Merci à madame la juge Éline Bolduc, juge coordonnatrice à la Cour du Québec, ainsi qu'à messieurs les juges coordonnateurs adjoints, Michel Bellehumeur et Benoit Sabourin, pour votre accessibilité et votre soutien indéfectibles.

Votre collaboration, à vous tous, nous a permis de naviguer à travers la pandémie et de gérer au quotidien tous ces défis. Soyez assurés que je continuerai à maintenir ces liens pour la prochaine année.

2. Compétence professionnelle

Le comité de la formation permanente en est un qui me tient particulièrement à cœur. La compétence professionnelle est une nécessité. Malgré la pandémie, plusieurs formations ont été offertes gratuitement et je compte bien en ajouter pour la prochaine année. Le comité travaille actuellement à l'élaboration d'un beau programme incluant des formations diversifiées et de qualité. D'ailleurs, si certains sujets vous intéressent, je vous invite à m'en faire part

et je tenterai alors de les intégrer au programme.

3. Soutien aux membres

La relève est un autre sujet d'importance pour moi. Certains comités ont été créés dans cette optique, dont le comité Mentorat, qui vise à soutenir nos plus jeunes membres. L'emphase sera mise cette année sur ce comité et vous êtes invités à l'encourager en y participant. Comme un bon nombre d'avocats et d'avocates à Laval travaillent en pratique privée, bénéficier du soutien d'avocats senior contribue grandement à améliorer la qualité de notre pratique.

Si nous faisons une introspection, force est de constater que nous avons tous, à un moment ou à un autre dans notre pratique, eu besoin ou aurions eu besoin de faire appel à un mentor. Le Barreau de Laval a la réputation d'être un Barreau rassembleur, alors je vous invite à continuer à se soutenir les uns et les autres.

N'hésitez pas à utiliser le service de Mentorat ou à y offrir vos services comme mentor, vous ne pouvez qu'en sortir gagnant.

Dans un autre ordre d'idées, le bien-être et la santé psychologique de nos membres est un autre sujet primordial sur lequel nous mettrons de l'emphase cette année.

Il y a quelque mois, le Barreau du Québec a transmis aux avocats agissant comme maître de stage un mémo concernant un cas de suicide survenu parmi les stagiaires. Il s'agirait du 2^e cas cette année. Cela ne devrait pas exister.

En discutant avec plusieurs d'entre vous, notamment durant la dernière année qui a amené son lot de difficultés, j'ai réalisé qu'on

pouvait, en tant que Barreau, soutenir davantage nos membres.

En ce sens, un comité « Soutien aux membres » a d'ailleurs été créé afin de réfléchir et d'adopter des initiatives concrètes pour soutenir nos membres et voir le rôle que chacun d'entre nous peut jouer.

En terminant, prenez grand soin de vous et bonne saison estivale !

- Mot du président de l'Association du Jeune Barreau de Laval



Chers membres,

En mon nom personnel et celui du jeune Barreau de Laval, je remercie toutes les personnes présentes à l'Assemblée générale annuelle de l'Association du Jeune Barreau de Laval (AJBL) qui s'est tenue pour la seconde fois en mode virtuel le 10 mai 2021.

L'AJBL a su s'adapter aux restrictions découlant de la pandémie afin de poursuivre ses activités dans un cadre novateur, notamment par l'usage des technologies de l'information. L'AJBL continuera de promouvoir les moyens technologiques entre autres comme étant un mode de communication efficace, tant au sein de son organisation qu'auprès des tribunaux.

Je remercie les membres pour leur confiance à mon égard et j'accepte avec enthousiasme le mandat de président pour la prochaine année. L'AJBL pourra également compter sur les membres du Conseil d'administration du Jeune Barreau de Laval élu pour l'année 2021-2022:

- Me Marie-Pier Dussault-Picard, Vice-Présidente
- Me Caroline Sauro, Trésorière
- Me Alex Anquetil, Secrétaire
- Me Alexia Dufour, Administratrice
- Me Dominique Vassart, Administratrice
- Me Sabrina St-Louis, Administratrice
- Me Laurence R. Contant, Administratrice
- Me Cassandre Cholette, Présidente sortante

Dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 qui nous touche particulièrement depuis 1^{1/2} années déjà, il sera important pour la prochaine année de maintenir l'utilisation des technologies de l'information au sein des tribunaux dans un souci d'efficacité et de saine administration de la justice, tout en veillant au bien-être de nos membres.

Votre Conseil d'administration et moi-même avons déjà partagé ensemble nos idées dans l'accomplissement de notre mandat.

Nous avons l'intention de demeurer actif et visible en reprenant les activités d'avant pandémie lorsque ce sera possible, tout en conservant les avantages que procure l'usage des moyens technologiques.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier mes prédécesseurs pour le travail déjà accompli et les thèmes qu'ils ont chacun mis de l'avant. L'an dernier, l'AJBL a été rassembleuse afin de satisfaire sa mission, soit d'être un réseau de contacts et de soutien pour les jeunes avocats de Laval. Pour

l'année qui vient, l'AJBL souhaite promouvoir le bien-être de ses membres et maintenir les efforts visant à rendre les palais de justice plus technologiques.

Votre Conseil d'administration et moi-même sommes prêts à relever les défis qui nous attendent. Entre temps, nous vous invitons à communiquer avec nous si vous souhaitez nous partager vos idées.

Nous vous souhaitons un bel été !

Me **Michaël** **Lévesque**
Président de l'Association du Jeune Barreau de Laval

— À votre agenda...

- Le lundi 13 septembre 2021
30e rentrée des tribunaux du Barreau de Laval par Webdiffusion -
Détails à venir.
- Le vendredi 22 octobre 2021
Soirée Gala 30e anniversaire du Barreau de Laval - Détails à venir.

—Programme de mentorat

Comité

Mentorat :

Nous sommes à la recherche de membres désirant devenir mentor. Si cela

vous intéresse, nous vous invitons à communiquer avec Me Marc Charland
ou Me Martin Charest.

— Saviez-vous que...

- **Le Barreau de Laval a un service de référence.** Le service de référence permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats. **Le coût est de 100\$ par année taxes incluses.** Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#)
-

- **Chambre de pratique de la Cour Supérieure et de la Cour du Québec :**
Nous vous invitons à prendre connaissances des directives en vigueur lesquelles se retrouvent directement sur le site des Cours respectives ou sur notre site internet que voici: [ICI](#)